



Déclaration commune sur la Métropole Paris Île-de-France

Dans le cadre du débat sur le devenir de l'Île-de-France, les Présidents de gauche des Conseils généraux de Seine-et-Marne, d'Essonne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne et du Val d'Oise tiennent à affirmer leur ambition pour les habitants et le dynamisme de leurs territoires. Ils prennent acte de la volonté de Christian Blanc, Secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale, d'appréhender la mission qui lui est confiée dans le cadre d'une démarche nouvelle, fondée sur de grands projets et appuyée sur une vision partagée de l'avenir de la Région.

À ce titre, ils entendent rappeler que les processus de métropolisation à l'œuvre, depuis une quinzaine d'années, en Île-de-France, à travers un élargissement progressif du cœur de l'agglomération parisienne, concernent désormais l'ensemble des départements de la Région. Ces phénomènes nécessitent une recomposition permanente des relations entre les territoires dans une dynamique de projets partagés, loin du schéma aujourd'hui dépassé, opposant le centre et la périphérie, concentrant les emplois, les équipements, les transports sur Paris et l'ouest de la petite couronne, tandis que les logements et les routes étaient relégués à l'est et en grande couronne.

Les Présidents des Conseils généraux de gauche réaffirment donc la nécessité de favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques métropolitaines et la réalisation des grands projets d'équipements et des infrastructures de transports nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des franciliens et au développement de la Métropole Paris Île-de-France, à ses différentes échelles.

Partageant une même vision du devenir de l'Île-de-France, ils entendent promouvoir une nouvelle approche, plus ambitieuse et plus juste, de l'aménagement de la région, afin de rompre avec les logiques d'exclusion tout autant sociales que géographiques, qui pénalisent gravement les populations.

Or, depuis quelques semaines nous voyons que ce débat est de plus en plus marqué par la volonté du gouvernement de reprendre la main sur le devenir de l'Île-de-France, passant outre les collectivités territoriales responsables, à contre courant de l'esprit de la décentralisation et mettant en cause la très large concertation engagée autour du projet de SDRIF.

À cet égard, les Présidents des Conseils généraux prennent acte avec satisfaction de l'avis favorable unanime exprimé par la commission d'enquête publique et souhaitent que le projet de schéma directeur, intégrant les remarques exprimées à l'occasion de l'enquête publique, soit rapidement validé par le gouvernement.

Or, sur ce sujet comme sur le débat engagé quant à l'avenir de la Métropole Paris Île-de-France, règne une extrême confusion. Les prises de position aux arrières pensées électorales se multiplient à droite. La campagne pour les élections régionales et les critiques contre Jean-Paul Huchon, Président de la Région Île-de-France, sont quotidiennes. Les Franciliens n'y comprennent plus rien, ou plutôt ils découvrent que ce projet mal engagé et mal conduit risque d'aboutir au *statu quo*, dont ils seraient les premières victimes.

Parce que nous partageons de grandes ambitions pour nos territoires et leurs populations, pour leur avenir, nous lançons aujourd'hui cet appel.

Oui, il est impératif dans les mois et années qui viennent d'améliorer l'organisation et la gouvernance du bassin parisien. La fragmentation qui prévaut aujourd'hui est souvent inefficace et injuste. La coordination et la solidarité entre les territoires sont insuffisantes. Mais pour faire aboutir la réforme, il faut être réaliste.

Si le débat paraît aujourd'hui dans l'impasse, c'est d'abord parce qu'il a été placé sur le terrain institutionnel au lieu de privilégier la réflexion sur les politiques. Les fausses bonnes idées se sont multipliées. Créer une Communauté urbaine rassemblant Paris et la petite couronne ? Cela introduirait un nouvel échelon dans le millefeuille institutionnel, générateur de lourdeurs, et cela laisserait de côté la grande couronne, pourtant également concernée.

Supprimer les départements ? Collectivité historique, dynamique et solidaire, combinant proximité et cohérence territoriale, les Conseils généraux disposent d'une véritable administration en prise avec les territoires. Il est de toute façon illusoire de vouloir faire coïncider la gouvernance avec une réalité territoriale extrêmement complexe et en perpétuel mouvement. D'urgence imposons un moratoire sur les usines à gaz !

Pour faire vraiment bouger les choses, il faut se tourner vers des formes coopératives et plus élaborées de gouvernance, celles-ci ne pouvant s'articuler que sur des projets. Avant de réfléchir aux structures, partons des enjeux concrets, partons des ambitions de nos territoires, consultons nos concitoyens et sachons répondre à leurs attentes.

1 – Le premier enjeu, c'est celui de la **solidarité financière**. Les inégalités considérables entre les territoires conduisent à des situations budgétaires totalement déséquilibrées. Le potentiel fiscal varie de 1 à 7,5 entre les communes d'Île-de-France, et de 1 à 2,3 entre les départements. Les plus pauvres sont aussi ceux qui ont le moins de ressources. C'est injuste, car la richesse produite dans les zones les plus riches l'est souvent par des salariés habitant ailleurs.

Rappelons que trois Franciliens sur quatre ne travaillent pas dans leur commune de résidence et 1 sur 2 hors de leur département de résidence. C'est aussi inefficace car tout le monde gagnerait à un développement plus rapide des zones moins favorisées. Nous proposons donc de renforcer les mécanismes de péréquation, pour financer des projets de développement économique (pôles de développement) et contribuer au financement du logement. Une première étape, réaliste, pourrait consister à mutualiser le produit des droits de mutation.

2 – Le second enjeu, ce sont les **déplacements**. Il faut une politique globale des déplacements en Île-de-France avec comme objectifs d'améliorer la qualité des transports en zone dense (la première couronne au bord de la saturation) et de développer l'accessibilité de la deuxième couronne, notamment les liaisons transversales entre les centres périphériques. La transformation du STIF (transports publics) en SDIF, compétent pour l'ensemble des déplacements en Île-de-France, notamment la route, permettrait d'avoir enfin une autorité unique et cohérente.

3 – Le troisième enjeu, c'est **l'habitat**. D'urgence, il convient de répondre au droit au logement partout et pour tous. Nous refusons la spécialisation des territoires. En aucun cas, l'élaboration d'une politique audacieuse de l'habitat à l'échelle de l'Île-de-France ne peut conduire les communes, qui refusent d'appliquer la loi SRU, à continuer de s'y exonérer à bon compte. Oui, il faut plus de logements de qualité et pour tous les franciliens.

4 – Le quatrième enjeu, **c'est la préservation de l'environnement et des ressources naturelles**. Rappelons que les espaces agricoles et naturels couvrent encore 80% de la superficie régionale (53% en cultures, 23% en forêts et le reste en parcs et jardins). Alors que l'urbanisation continue sur un mode extensif avec le triomphe du modèle pavillonnaire, il est urgent d'améliorer la gestion à l'échelle du bassin parisien des enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés à la pression urbaine et au réchauffement climatique.

Voilà quatre enjeux concrets, articulés à des projets précis, dont la mise en œuvre est possible rapidement. A l'échelle de la métropole Paris Île-de-France, pensons concrètement et agissons, comme nous sommes habitués à le faire dans nos départements.

Vincent Eblé

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

Michel Berson

Président du Conseil général
de l'Essonne

Claude Bartolone

Président du Conseil général
de Seine-Saint-Denis

Christian Favier

Président du Conseil général
du Val-de-Marne

Didier Arnal

Président du Conseil général
du Val d'Oise